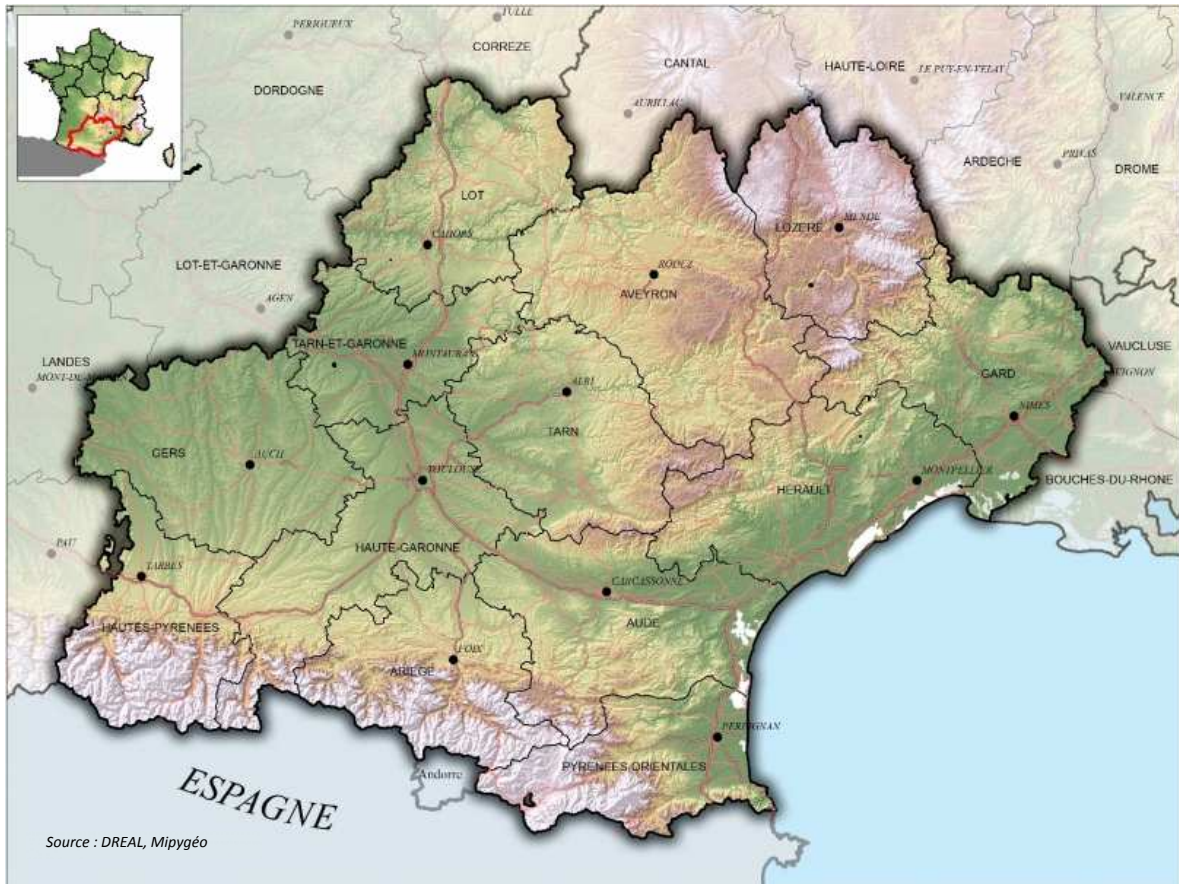




NOTE DE CONJONCTURE

Occitanie

2ème trimestre 2018



Note de conjoncture de la DIRECCTE Occitanie : 2ème trimestre 2018

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

Au deuxième trimestre 2018, l'Occitanie continue de créer de l'emploi, mais plus modérément qu'aux trimestres précédents. La région reste l'une des plus dynamiques de métropole. L'industrie et la construction gagnent des emplois mais les services en perdent légèrement. Le secteur public perd des emplois ce trimestre, une première depuis 3 ans. L'emploi dans l'agriculture progresse de manière significative.

L'emploi intérimaire en fin de trimestre stagne par rapport à la fin du trimestre précédent, malgré un secteur des activités scientifiques et techniques dynamique. En revanche, durant le trimestre, le recours à l'intérim a été légèrement plus important.

La création d'entreprises reste dynamique dans la région, mais moins qu'en France. La hausse des créations d'entreprises concerne tous les secteurs d'activité et plus particulièrement dans le secteur des transports. Malgré une baisse dans l'industrie et la construction, les créations de microentreprises restent plus soutenues qu'il y a un an. Parallèlement, les défaillances d'entreprises continuent de fléchir ce trimestre, particulièrement dans la construction.

En un an, les demandes d'activité partielle ont été divisées par trois. Néanmoins, le nombre de demandes a fortement augmenté dans le secteur du commerce alors qu'il baisse nettement dans le secteur de l'industrie. Le secteur du commerce devient ainsi le premier demandeur d'activité partielle ce trimestre, devançant l'industrie. Dans la construction, les demandes d'activité partielle continuent de baisser nettement. La tendance semble être la même concernant les consommations d'heures d'activité partielle.

Le taux de chômage repart à la baisse ce trimestre, cette baisse étant toutefois moins marquée que dans les autres régions de métropole. Sur un an, le taux de chômage régional diminue au même rythme qu'au niveau national.

En moyenne, au deuxième trimestre 2018, le nombre de demandeurs d'emploi augmente de nouveau en Occitanie, après avoir diminué le trimestre dernier. Les jeunes de la région sont plus nombreux à rechercher un emploi. La demande d'emploi de longue durée continue de croître activement. En revanche, la demande d'emploi des hommes est en léger repli.

*D'après la Banque de France, **au troisième trimestre 2018**, l'emploi dans l'industrie devrait se stabiliser. Le secteur de la construction devrait connaître une hausse d'activité qui devrait se ressentir sur le nombre d'effectifs salariés du secteur et sur l'intérim. Dans les services, la croissance de l'emploi serait atone, sauf pour les activités administratives et de soutien, qui accroîtraient leurs effectifs. Par ailleurs, la demande d'emploi continue d'augmenter et concerne tous les publics.*

POLITIQUES D'EMPLOI :

La prescription de PEC reste bien inférieure au volume de contrats aidés prescrits l'an dernier. Par conséquent, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans la région baisse nettement, et ce malgré une légère augmentation du nombre de bénéficiaires du dispositif de l'IAE.

Sur la campagne 2017-2018, le nombre d'entrées en apprentissage progresse légèrement dans la région. Néanmoins, cette augmentation est l'une des moins élevée de métropole.

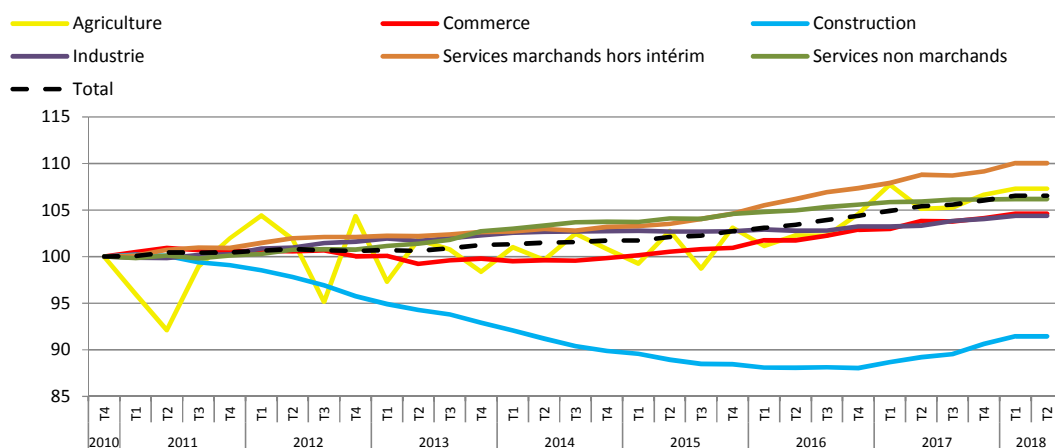
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

Emploi salarié

Au 2^{ème} trimestre 2018, en Occitanie, l'emploi salarié progresse de 0,1% sur un trimestre (+ 1 850 emplois) et de 1,2% sur un an (+22 900 emplois).

En Occitanie, l'emploi au 2^{ème} trimestre 2018 progresse légèrement (+0,1%) en un trimestre. Seules les régions d'Île-de-France (+0,2%) et de Corse (+0,4%) connaissent une augmentation de l'emploi plus rapide ce trimestre. Au niveau national, l'emploi est stable. Avec 1 850 emplois supplémentaires ce trimestre, la région se classe au 3^{ème} rang en termes de créations d'emplois, derrière l'Île-de-France (+10 000 emplois) et les Pays-de-la-Loire (+2 050 emplois). Sur un an, l'emploi en Occitanie progresse de 1,2%, 3^{ème} plus forte hausse de métropole.

Évolution de l'emploi salarié régional par secteur



Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi

Le secteur de l'hébergement et de la restauration est particulièrement dynamique ce trimestre. Il progresse de 1,1% et gagne près de 1000 emplois. Le secteur des activités scientifiques et techniques, des services administratifs et de soutien progresse également significativement (+880 emplois et 0,4% d'augmentation ce trimestre). Tous les secteurs industriels progressent : celui de la fabrication de denrées alimentaires plus rapidement (0,8% ce trimestre, soit plus de 300 emplois) plus rapidement que les autres (moins de 100 emplois gagnés chacun (de +0,1% à +0,3%)). L'emploi salarié agricole reste dynamique (+0,8% et 240 emplois gagnés ce trimestre). Le secteur de la construction continue de produire des emplois mais moins vite que dans les autres régions (+0,2% ce trimestre contre +0,4% au niveau national). A l'inverse, les autres activités de services perdent des emplois (-0,3% ce trimestre et -1,3% sur un an). L'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale, principal secteur employeur de la région (1 emploi sur 3) a perdu 750 emplois ce trimestre (-0,3%) et retrouve son niveau atteint il y a un an. Le nombre d'emplois dans le secteur public connaît une baisse de 0,1% ce trimestre (560 emplois perdus), une première dans la région depuis près de 3 ans.

Avertissements :

L'introduction de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique **des estimations d'emploi et de l'intérim** afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Le champ des estimations d'emploi a été élargi aux secteurs de l'agriculture et de l'emploi non marchand (fonctions publiques et particuliers employeurs) à partir du premier trimestre 2018. Ainsi, les volumes d'emplois constatés diffèrent avec les estimations d'emploi des notes précédentes. Les séries ont été rétropolées jusqu'au 4^{ème} trimestre 2010.

Intérim

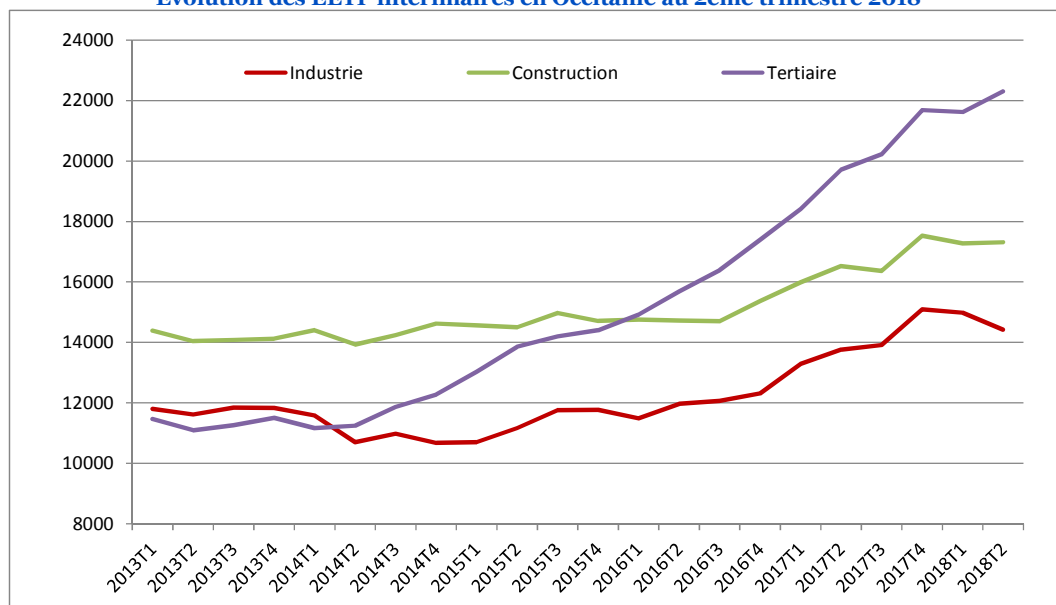
Le nombre d'intérimaires en contrat à la fin du 2^{ème} trimestre 2018 continue de stagner. Fin juin 2018, on dénombre 57 300 intérimaires dans la région. Le nombre d'intérimaires diminue dans l'industrie (-1,9%), comme dans la construction (-5,1%). Il augmente dans les services (+5,1%), en particulier dans les services administratifs et de soutien (+40,1% avec 5 000 intérimaires fin juin 2018). Néanmoins, en cumul sur le trimestre, le volume de travail intérimaire a été plus important qu'au trimestre précédent (+0,4%).

Sources sur l'emploi intérimaire :

Dans les estimations d'emploi de l'Insee, l'intérim est calculé à partir des effectifs présents les cinq derniers jours ouvrés de chaque mois tandis que la DARES utilise l'ensemble des missions effectuées. Ainsi, des différences peuvent apparaître entre l'effectif intérimaire des estimations d'emploi et celui de la DARES.

L'emploi intérimaire stagne à la fin de ce trimestre par rapport au trimestre précédent

Évolution des EETP intérimaires en Occitanie au 2ème trimestre 2018



Source : Dares

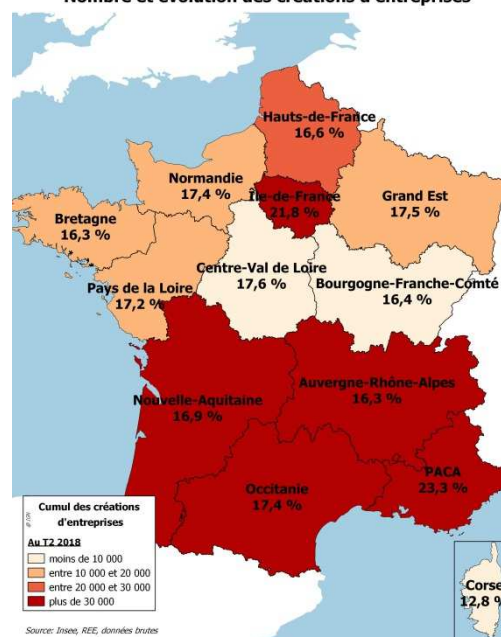
Création d'entreprises

Au 2ème trimestre 2018, 16 042 entreprises ont été créées en Occitanie, un nombre en forte progression par rapport au 2ème trimestre 2017 (+18,4%), mais moins qu'en moyenne nationale (+21,2%). Ce trimestre, la région rétrograde en 8ème position en termes de dynamisme de création d'entreprises.

Dans l'industrie, la création d'entreprises est toujours à la hausse (+9,5%), une hausse moins marquée qu'au trimestre précédent. Dans les transports, le nombre de créations d'entreprises explose ce trimestre (près de trois fois plus de créations qu'au même trimestre en 2017), entraînant une forte augmentation (+25,7%) dans le secteur « commerce, transport, hébergement restauration ». Dans la construction, la reprise des créations d'entreprises se confirme avec un bond de +17,1%.

Avec 6 303 créations au 2ème trimestre 2018, le nombre de microentreprises créées est en hausse sensible dans la région (+20,8% par rapport au T2 2017). Les créations de microentreprises diminuent de 36% dans la construction et de 24% dans l'industrie. Elles progressent de 51% dans le commerce, transports et hébergement-restauration grâce aux créations dans le transport.

Nombre et évolution des créations d'entreprises



Source: Insee, REE, données brutes

Au 2ème trimestre 2018, 16 000 entreprises ont été créées en Occitanie, 18,4% de plus qu'au deuxième trimestre 2017. Ce trimestre, la région se place en 8ème position en termes de dynamisme de création d'entreprises.

Activité partielle

Au 2ème trimestre 2018, les entreprises d'Occitanie ont déposé environ 200 demandes de recours à l'activité partielle, ce qui représente un volume de 400 000 heures. Ce nombre d'heures a été divisé par 3 par rapport au même trimestre de l'année 2017.

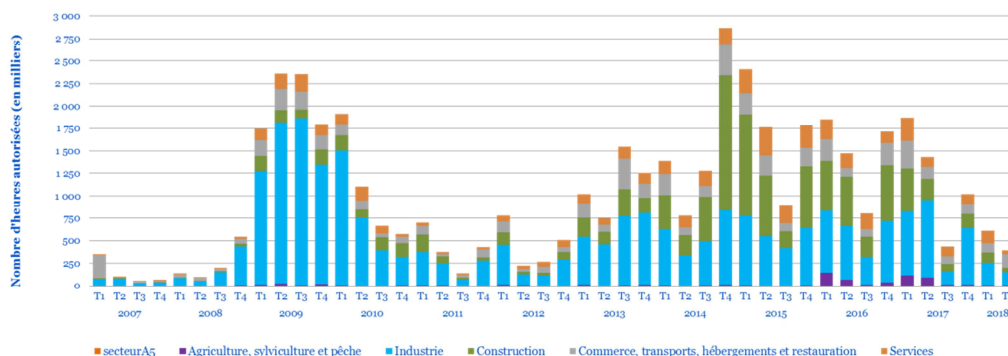
Le secteur du commerce, comprenant les transports et l'hébergement et restauration devient le premier demandeur d'activité partielle devant l'industrie (38% contre 36% des demandes d'autorisations) avec 150 000 heures. Le volume d'heures autorisées a fortement augmenté dans ce secteur (+ 44 %) alors qu'il baisse dans les mêmes proportions dans l'industrie.

Dans les autres services, les demandes d'autorisations ne dépassent pas 50 000 heures ce qui se traduit par une baisse de plus de 65% par rapport au trimestre précédent. Dans l'agriculture, le nombre d'heures autorisées ne représente que 2 % des demandes totales.

Dans la construction, le nombre d'heures d'activité partielle demandées continue de diminuer (-55 % par rapport au trimestre précédent et -78 % par rapport au même trimestre de l'année précédente) et s'élève à 51 000 heures.

Au 2ème trimestre 2018, environ **400 000 heures** d'activité partielle ont été autorisées pour les entreprises d'Occitanie, trois fois moins qu'au 2ème trimestre 2017.

Autorisation d'activité partielle par secteurs en Occitanie



Source : Direccte

Même si les heures effectivement non travaillées seront probablement revues à la hausse, le volume consommé au deuxième trimestre sera nettement moins élevé que ce qui avait été consommé sur la même période l'année dernière. Actuellement, environ 155 000 heures ont été consommées au cours du 2ème trimestre 2018 dont plus de la moitié dans le tertiaire (commerce et services). La construction a eu trois fois moins recours au dispositif qu'au dernier trimestre 2017.

Au troisième trimestre 2018, le nombre d'autorisations est sensiblement supérieur à celui de l'année dernière sur la même période avec une estimation à 745 000 heures. Elles augmentent très fortement dans l'industrie et diminuent dans le tertiaire.

Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic. Pour ce faire, les entreprises doivent déposer en DIRECCTE des demandes d'autorisations préalables qui peuvent s'utiliser sur plusieurs mois. Ensuite, si les heures ont effectivement été chômées, les entreprises en demandent l'indemnisation. Ainsi, il peut se passer plusieurs mois entre les demandes d'autorisations et les indemnisations. Il est donc délicat d'analyser en conjoncture l'activité partielle par le biais des indemnisations.

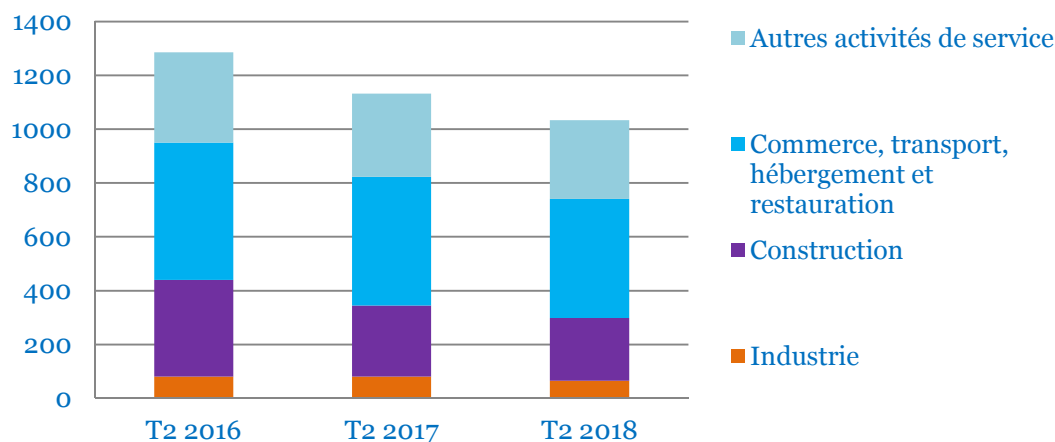
Défaillances d'entreprises

1 080 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Occitanie au 1er trimestre 2018, soit 8% des défaillances en France. Les défaillances d'entreprises diminuent dans la région : -11% en un an.

1 080 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Occitanie au 2ème trimestre 2018, soit 8% des défaillances en France. Les défaillances d'entreprises ont diminué de 11% en un an, soit 130 dépôts de bilan de moins.

21% des défaillances concernent le secteur de la construction au 2ème trimestre (en baisse de 12% par rapport au 2ème trimestre 2017). Les dépôts de bilan des secteurs commerce, réparation automobile, transports, hébergement et restauration, qui représentent 41% des défaillances enregistrées ce trimestre, diminuent de 7%. Les défaillances dans les autres services diminuent de 5%, grâce aux activités immobilières et de soutien aux entreprises.

Défaillances d'entreprises aux 2èmes trimestres



Source : Banque de France

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

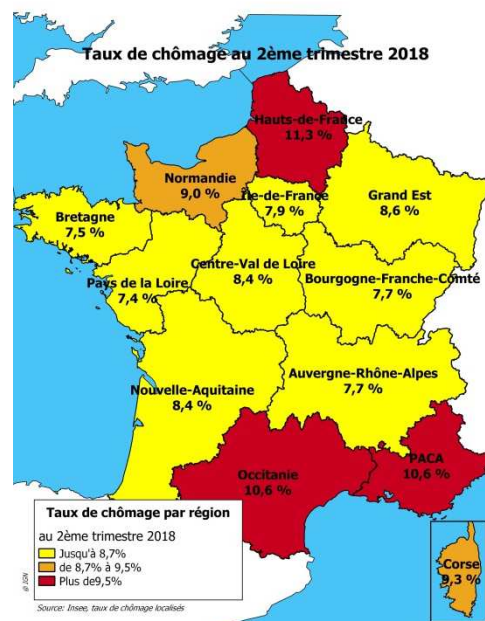
Taux de chômage

Le taux de chômage en Occitanie s'établit à **10,6%** de la population active. Il diminue de 0,1 point ce trimestre et de 0,4 point sur un an. Au niveau national, le taux de chômage s'établit à 8,7%, en baisse de 0,4 point sur un an.

En Occitanie, au deuxième trimestre 2018, le taux de chômage s'élève à 10,6% de la population active. Il diminue de 0,1 point ce trimestre et de 0,4 point en un an. L'Occitanie fait partie des régions où le chômage baisse le moins vite ce trimestre. Ainsi, toutes les régions connaissent une baisse du chômage ce trimestre (de -0,1 point à -0,6 point pour la Corse). Au niveau national, le chômage baisse de 0,2 point ce trimestre. Sur un an, il baisse de 0,4 point, autant que dans la région. C'est en Grand-Est où il baisse le plus sur un an (-0,7 point) devant Bourgogne-Franche-Comté (-0,6 point).

Taux de chômage :

Le taux de chômage est mesuré par l'Insee avec l'enquête Emploi. Il adopte la définition du chômage selon le bureau International du Travail (BIT), qui consiste à ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir effectué des recherches actives d'emploi durant le mois précédent. L'Insee rapporte ensuite ce nombre de chômeurs avec la population active pour donner le taux de chômage.



Demande d'emploi

Au 2ème trimestre 2018, l'Occitanie compte en moyenne **576 800** demandeurs d'emploi de catégories ABC. En trois mois, la demande d'emploi a augmenté de 0,6% dans la région et de 1,8% sur un an.

Au cours du deuxième trimestre 2018, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en Occitanie s'élève à 576 800. La demande d'emploi repart à la hausse ce trimestre dans la région (+0,6%). L'Occitanie est d'ailleurs la région où la demande d'emploi augmente le plus ce trimestre, devant l'Île-de-France (+0,5%). Au niveau national, la demande d'emploi augmente légèrement ce trimestre (+0,1%). Sur un an, le nombre moyen de demandeurs d'emploi progresse de 1,8% dans la région, contre 1,4% au niveau national. La demande d'emploi des jeunes, après deux trimestres de baisse, augmente sensiblement ce trimestre dans la région (+2,1% en moyenne), deux fois plus vite qu'au niveau national (+1,1%) et atteint le niveau de fin 2016. La demande d'emploi des seniors continue de croître ce trimestre (+1,2% en moyenne) de manière continue depuis plus de 10 ans. En moyenne, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée augmente également (+1,9% ce trimestre, +7,6% sur un an). Enfin, si les hommes sont moins nombreux à rechercher un emploi ce trimestre par rapport au trimestre précédent (-0,3%), les femmes continuent d'être plus nombreuses à en chercher un (+0,9%).

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (catégories ABC)

	Nombre moyen au 2 ^{ème} trimestre 2018	Évolution sur 3 mois	Évolution sur un an
Hommes	275 790	-0,3%	0,4%
Femmes	301 010	0,9%	3,1%
Jeunes	75 620	2,1%	1,4%
Seniors	149 310	1,2%	4,1%
DELD	264 790	1,9%	7,6%
Total	576 800	0,6%	1,8%

Source : Pôle Emploi

Demande d'emploi en fin de mois (DEFM) :

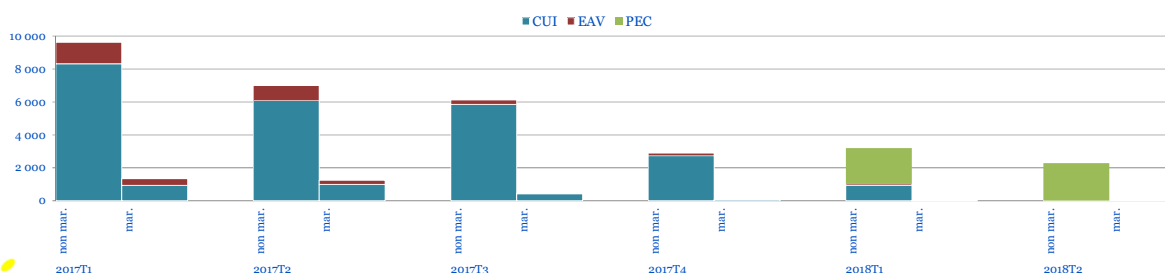
- ▶ Le nombre de demandeurs d'emploi résulte de l'inscription (obligatoire pour ceux qui souhaitent bénéficier de l'allocation chômage) à Pôle Emploi. Tout demandeur d'emploi ne remplit pas les conditions qu'exige le BIT pour être considéré chômeur. De même, un chômeur BIT peut choisir de ne pas passer par Pôle Emploi pour rechercher un emploi. Pôle emploi différencie différentes catégories de demandeurs d'emploi en fonction de la durée d'emploi durant le mois :
 - ▶ La catégorie A regroupe les personnes sans emploi qui sont tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
 - ▶ Les catégories B et C regroupent les personnes ayant eu une activité réduite au cours du mois tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
 - ▶ Les catégories D et E regroupent les personnes non disponibles pour occuper un emploi (en formation ou en contrat aidé)
- Les évolutions du taux de chômage et de la DEFM peuvent donc différer.

Depuis le premier trimestre 2018, la demande d'emploi est diffusée en moyenne des derniers jours des mois du trimestre, et non en stock au dernier jour du trimestre.

POLITIQUES D'EMPLOI :

Parcours Emploi Compétences (PEC)

Prescriptions de contrats aidés en Occitanie



Source : Dares

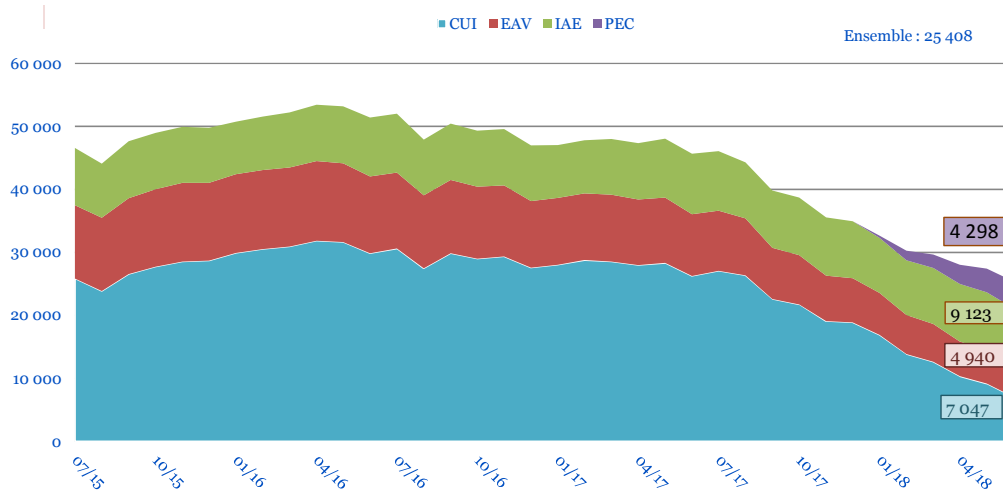
Au deuxième trimestre 2018, 2275 Parcours-Emploi-Compétences EC ont été prescrits en Occitanie.

Le contrat unique d'Insertion (CUI) a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Il prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand. **L'emploi d'avenir** est une autre forme de contrat aidé destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur lieu d'habitation. Il a pour objectif de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. Ces deux dispositifs ont été arrêtés au 1^{er} janvier 2018. Ils ont été remplacés par le **Parcours Emploi Compétences (PEC)**, dont la mise en œuvre repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement mis en place à la fois par l'employeur et les services publics, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Enfin, **l'insertion par l'activité économique** est un accompagnement dans l'emploi proposé par certaines structures spécialisées à des personnes très éloignées de l'emploi pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Au cours du 2^{ème} trimestre 2018, le nombre de prescriptions de PEC, seuls contrats aidés prescrits ce trimestre, est en baisse ce trimestre (-29,1%), exclusivement liée à l'arrêt des prescriptions des CUI et des Emplois d'avenir. En effet, ce trimestre, 2275 PEC ont été prescrits (+4,3% par rapport au T1 2018).

Bénéficiaires de contrats aidés en Occitanie



Source : Dares

La hausse du nombre de personnes en insertion (+2,1% ce trimestre) et celle en Parcours-Emploi-Compétences ne suffit pas à compenser la baisse du nombre de personnes en contrat aidé ce trimestre (-14,4%). Fin juin 2018, on dénombre 25 400 personnes en contrat aidé en Occitanie.

APPRENTISSAGE

Lors de la campagne 2017-2018, la région a enregistré 23600 entrées en apprentissage. Le nombre d'entrées est en légère augmentation, de 1,7% par rapport à la campagne précédente. L'augmentation est la moins rapide de métropole. Au niveau national, le nombre d'entrées en apprentissage augmente de 5,4%.

CHIFFRES CLES DE LA REGION OCCITANIE

Population

	Occitanie	France métropolitaine
Population en 2015	5 774 185	64 300 821
Population en âge de travailler (15-64 ans)	3 570 032	40 515 561
Population active	2 622 438	30 261 486
de 15 à 24 ans	265 573	3 162 729
de 25 à 49 ans	1 596 702	18 696 624
de 50 ans à 64 ans	727 108	8 054 104
Taux d'activité	72,5%	73,8%
Taux d'emploi	61,3%	63,7%
Taux de chômage (RP)*	15,5%	13,7%

Source : Insee, recensement de la population 2015, exploitation principale

* Le taux de chômage au sens du recensement est mesuré à partir des déclarations des personnes interrogées lors du recensement de la population. Il ne correspond pas à la définition du taux de chômage au sens du BIT. De manière générale, le chômage au sens du recensement est surévalué par rapport à celui du BIT.

Revenus / pauvreté

	Revenu disponible médian par UC	Allocataires du RSA
Occitanie	19 672 €	185 806
France métropolitaine	20 328 €	1 661 100

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2015, CNAF2016

Emploi (en milliers)

	Salarié	Non salarié	Emploi total
Occitanie	1 948,8	314,3	2 263
France métropolitaine	24 198	2 776	26 974

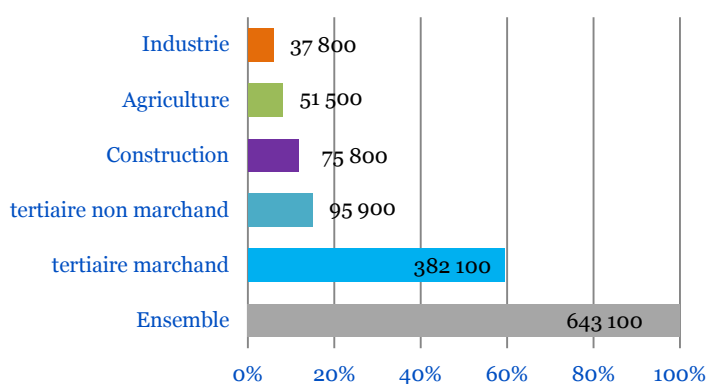
Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel) 2016 (données provisoires)

Produit intérieur Brut en 2015

	Par habitant	Par emploi	En volume	Rang
Occitanie	27 449 €	70 723 €	159 Md€	4ème
France métropolitaine	33 409 €	80 124 €	2 152 Md€	///

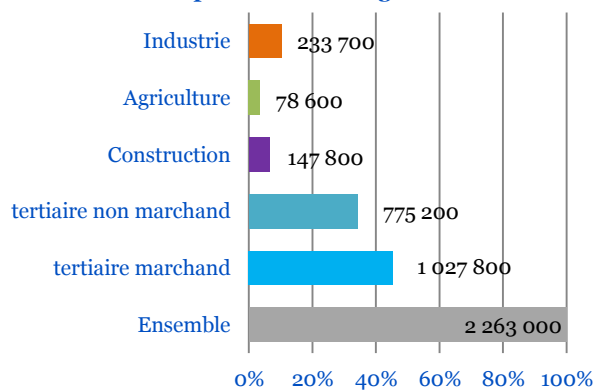
Source : Insee, comptes nationaux, données provisoires

Établissements actifs de la région



Source : Insee, Clap 2015

Emploi total de la région



Source : Insee, Estel 2016, données provisoires